

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Au 30 juin 2023

Comptes consolidés condensés
Rapport semestriel d'activité
Attestation du Directeur général
Rapport des commissaires aux comptes

Life Is On

Schneider
Electric

1. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros sauf le résultat par action)</i>	Note	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Chiffre d'affaires	3	17 633	16 077
Coûts des ventes		(10 151)	(9 542)
Marge brute		7 482	6 535
Recherche et développement	4	(551)	(515)
Frais généraux et commerciaux		(3 757)	(3 238)
EBITA ajusté *	3	3 174	2 782
Autres produits et charges d'exploitation	5	15	(304)
Charges de restructuration		(41)	(85)
EBITA **		3 148	2 393
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	6	(196)	(206)
Résultat d'exploitation		2 952	2 187
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		50	7
Coût de l'endettement financier brut		(204)	(49)
Coût de la dette financière nette		(154)	(42)
Autres produits et charges financiers	7	(53)	(61)
Résultat financier		(207)	(103)
Résultat des activités poursuivies avant impôts		2 745	2 084
Impôts sur les sociétés	8	(687)	(565)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	10	39	33
RÉSULTAT NET		2 097	1 552
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>2 023</i>	<i>1 519</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>74</i>	<i>33</i>
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)		3,61	2,73
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)		3,57	2,69

* EBITA ajusté (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

** EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Résultat net		2 097	1 552
Autres éléments du résultat global :			
Écarts de conversion		(587)	1 551
Réévaluation des actifs et passifs liée à l'hyperinflation		7	106
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		(59)	(1)
Impôts sur la réévaluation des instruments dérivés de couverture		1	8
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables en résultat		(638)	1 664
Réévaluation des actifs financiers		37	17
Impôts sur la réévaluation des actifs financiers		(8)	(4)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	13	(21)	509
Impôts sur les écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		54	(103)
Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres non recyclables en résultat		62	419
Total du résultat global reconnu en capitaux propres		(576)	2 083
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL		1 521	3 635
<i>dont part attribuable aux actionnaires de la société mère</i>		<i>1 460</i>	<i>3 461</i>
<i>dont part attribuable aux actionnaires minoritaires</i>		<i>61</i>	<i>174</i>

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

2. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Résultat net		2 097	1 552
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(39)	(33)
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles		359	388
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors <i>goodwill</i>)		352	355
Dépréciations des actifs non courants		(6)	167
Augmentation/(diminution) des provisions		20	48
Plus/(moins)-values sur cessions d'activité et d'actifs immobilisés		(82)	6
Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt		(116)	37
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		96	58
Autofinancement d'exploitation		2 681	2 578
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		(434)	(480)
Diminution/(augmentation) des stocks et en-cours		(629)	(455)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		171	(165)
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		(339)	(589)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 231)	(1 689)
TOTAL I - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 450	889
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(425)	(318)
Cessions d'immobilisations corporelles		8	34
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(213)	(164)
Investissement net d'exploitation		(630)	(448)
Acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé	2	90	(350)
Autres investissements à long terme		(118)	46
Augmentation des actifs de retraite à long terme		(37)	(52)
Sous-total		(65)	(356)
TOTAL II - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(695)	(804)
Émission d'emprunts obligataires		2 926	-
Remboursement d'emprunts obligataires		(500)	-
Vente/(achat) d'actions propres		(41)	(219)
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières		2 611	2 171
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire		-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	(4 681)	(65)
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric		(1 767)	(1 618)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(39)	(32)
TOTAL III - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 491)	237
TOTAL IV - EFFET NET DES CONVERSIONS		(81)	63
TOTAL V - IMPACT DES ÉLÉMENTS RECLASSÉS EN VUE DE LA VENTE		(1)	(105)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		(818)	280
Trésorerie nette à l'ouverture	15	3 863	2 463
Variation de trésorerie		(818)	280
TRESORERIE NETTE À LA CLÔTURE	15	3 045	2 743

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

3. Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2023	31/12/2022
ACTIFS NON-COURANTS :			
Goodwill, net	9	24 830	25 136
Immobilisations incorporelles, nettes		6 142	6 373
Immobilisations corporelles, nettes		3 937	3 935
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	10	1 203	1 241
Actifs financiers non courants	11	1 168	1 125
Actifs d'impôt différé		1 680	1 616
TOTAL ACTIFS NON-COURANTS		38 960	39 426
ACTIFS COURANTS :			
Stocks et en-cours		4 855	4 346
Clients et créances d'exploitation		8 324	7 514
Autres créances et charges constatées d'avance		2 613	2 156
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	3 167	3 986
TOTAL ACTIFS COURANTS		18 959	18 002
Actifs destinés à la vente	1	778	940
TOTAL ACTIFS		58 697	58 368

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES :	12		
Capital social		2 284	2 284
Primes d'émission, de fusion, d'apport		2 660	2 660
Réserves consolidées et autres réserves		19 949	19 812
Réserves de conversion		116	683
Total capitaux propres (part attribuable aux actionnaires de la société mère)		25 009	25 439
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		647	655
TOTAL CAPITAUX PROPRES		25 656	26 094
PASSIFS NON COURANTS :			
Provisions pour retraites et engagements assimilés	13	1 169	1 186
Autres provisions non courantes	14	974	994
Dettes financières non courantes	15	11 960	7 330
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante		189	194
Passifs d'impôt différé		879	885
Autres dettes à long terme		784	865
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		15 955	11 454
PASSIFS COURANTS :			
Fournisseurs et dettes d'exploitation		6 785	6 254
Dettes fiscales et sociales		3 669	3 787
Provisions courantes	14	1 010	1 036
Autres passifs courants		1 532	1 887
Dettes financières courantes	15	3 993	3 133
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part courante	2	12	4 554
TOTAL PASSIFS COURANTS		17 001	20 651
Passifs destinés à la vente	1	85	169
TOTAL PASSIFS		58 697	58 368

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

4. État de variation des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions (milliers)	Capital social	Primes d'émission de fusion d'apport	Réserves consolidées	Différences de conversion	Total attribuable aux actionnaires de la société mère	Part des actionnaires minoritaires	Total
31/12/2021	569 033	2 276	2 456	19 694	14	24 440	3 669	28 109
Résultat net	-	-	-	3 477	-	3 477	59	3 536
Autres éléments du résultat global	-	-	-	138	669	807	6	813
Résultat global	-	-	-	3 615	669	4 284	65	4 349
Augmentation de capital	2 060	8	204	-	-	212	-	212
Dividendes distribués	-	-	-	(1 618)	-	(1 618)	(157)	(1 775)
Rachats d'actions propres	-	-	-	(219)	-	(219)	-	(219)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	161	-	161	23	184
Rachat des parts des actionnaires minoritaires d'AVEVA	-	-	-	(1 881)	-	(1 881)	(2 907)	(4 788)
Autres	-	-	-	60	-	60	(38)	22
31/12/2022	571 093	2 284	2 660	19 812	683	25 439	655	26 094
Résultat net	-	-	-	2 023	-	2 023	74	2 097
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4	(567)	(563)	(13)	(576)
Résultat global	-	-	-	2 027	(567)	1 460	61	1 521
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	(1 767)	-	(1 767)	(39)	(1 806)
Rachats d'actions propres	-	-	-	(41)	-	(41)	-	(41)
Engagement de rachats d'actions propres	-	-	-	(153)	-	(153)	-	(153)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	74	-	74	-	74
Autres	-	-	-	(3)	-	(3)	(30)	(33)
30/06/2023	571 093	2 284	2 660	19 949	116	25 009	647	25 656

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

5. Annexes aux comptes consolidés

Table des matières

Note 1	Principes comptables	8
Note 2	Evolution du périmètre de consolidation	9
Note 3	Information sectorielle	10
Note 4	Recherche et développement	11
Note 5	Autres produits et charges d'exploitation	11
Note 6	Amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions	12
Note 7	Autres produits et charges financiers	12
Note 8	Impôts sur les sociétés	12
Note 9	<i>Goodwill</i>	13
Note 10	Participations dans les entreprises associées	13
Note 11	Actifs financiers non courants	13
Note 12	Capitaux propres	13
Note 13	Provisions pour retraites et engagements assimilés	13
Note 14	Provisions pour risques et charges	14
Note 15	Endettement financier net	15
Note 16	Instruments dérivés	15
Note 17	Opérations avec des parties liées	17
Note 18	Engagements et passifs éventuels	17
Note 19	Événements postérieurs à la clôture	18

Les montants sont exprimés en millions d'euros sauf mention contraire.

L'annexe fait partie intégrante des comptes consolidés.

Les états financiers du Groupe Schneider Electric pour l'arrêté intermédiaire du 30 juin 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 juillet 2023.

NOTE 1 Principes comptables

1.1- Base de préparation et référentiel comptable

Les états financiers consolidés du Groupe Schneider Electric, établis pour la période de six mois close au 30 juin 2023, ont été préparés en conformité avec les dispositions de la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*. S'agissant de comptes condensés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, inclus dans le Document d'Enregistrement Universel déposé à l'AMF sous le numéro D.22-0171.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés semestriels sont identiques avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 1er Janvier 2023.

Normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne et dont l'application est obligatoire au 1er janvier 2023

Nouvelles normes et interprétations sans effet significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2023

- amendements d'IAS 12 - *Impôts sur le résultat : impôt différé lié aux actifs et aux passifs résultant d'une transaction unique*;
- amendements d'IAS 1 - *Présentation des états financiers et Guide d'application pratique 2 : Informations à fournir sur les méthodes comptables*;
- amendements d'IAS 8 - *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*;
- IFRS 17 et amendements - *Contrats d'assurance*.

Normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union Européenne au 30 juin 2023 ou dont l'application n'est pas obligatoire au 1er Janvier 2023

- amendements d'IAS 7 - *Tableau des flux de trésorerie* et d'IFRS 7 - *Instruments financiers : Informations à fournir* sur les ententes de financement de fournisseurs;
- amendements d'IAS 12 - *Impôts sur le résultat : Réforme fiscale internationale – Règles du deuxième pilier du modèle*;
- amendements d'IAS 1 - *Présentation des états financiers : classification des passifs en courant ou non courant - Report de la date d'entrée en vigueur ; Passifs non courants avec covenants*;
- amendements d'IFRS 16 - *Contrats de location : responsabilité locative dans une vente et cession-bail*.

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels des normes non applicables au 30 juin 2023 sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. A ce stade de l'analyse, le Groupe n'attend aucun impact matériel sur ses états financiers consolidés.

Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des comptes consolidés implique que la Direction du Groupe et les filiales procèdent à des estimations et retiennent certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les montants de charges et de produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Les hypothèses et estimations retenues sont en ligne avec celles décrites dans les comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Base de préparation et application d'IAS 34 - *Information financière intermédiaire*

L'information sectorielle correspond à celle requise par la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*.

Les activités du Groupe peuvent être affectées par des changements significatifs liés à la conjoncture économique. Ainsi, les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'année.

Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôt (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable de la période le taux effectif d'impôt estimé pour l'année fiscale en cours.

Application de la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*

La norme IAS 29 requiert de retraiter les éléments non-monnaïres des actifs et passifs des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de leur monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte sur la position monétaire nette qui est enregistrée en résultat net en «Autres produits et charges financiers». De plus, les états financiers des filiales de ces pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée conformément à la norme IAS 21. Le Groupe applique la norme IAS 29 à l'Argentine depuis le 1er janvier 2018 et à la Turquie depuis le 1er janvier 2022.

1.2- Principaux évènements de la période

Application d'IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*

Activité de capteurs industriels

Le 27 octobre 2022, le Groupe a reçu un engagement ferme de YAGEO visant l'acquisition de son activité de capteurs industriels, Telemecanique Sensors, qui réalisé un chiffre d'affaires d'environ 321 millions d'euros en 2022 et est à ce jour consolidée au sein du segment de reporting *Automatismes industriels*. La transaction, payée entièrement en numéraire, a été évaluée à 723 millions d'euros (valeur d'entreprise). Le Groupe accordera à YAGEO une licence d'utilisation de la marque Telemecanique Sensors.

La transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires, à la finalisation de l'information-consultation des salariés et devrait être finalisée au cours du second semestre. En application de la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et les passifs ont été reclassés en «Actifs détenus en vue de la vente» et «Passifs détenus en vue de la vente», pour respectivement 669 millions d'euros et 41 millions d'euros. Les actifs sont principalement des immobilisations incorporelles (y compris le *goodwill*) pour un montant de 486 millions d'euros.

Gutor

Le 23 décembre 2022, le Groupe a conclu un accord avec Latour Capital, un fond de capital-investissement français, pour la vente des activités de Gutor Electronics. Gutor est un leader mondial de la fabrication de systèmes industriels d'alimentation sans interruption (ASI) et de la fourniture de services connexes. Gutor a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 146 millions d'euros en 2022 et est à ce jour consolidée au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

Sous réserve de la satisfaction de certaines conditions, notamment les approbations réglementaires habituelles, la transaction devrait être clôturée dans les prochains mois. En application de la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et les passifs ont été reclassés en «Actifs détenus en vue de la vente» et «Passifs détenus en vue de la vente», pour respectivement 112 millions d'euros et 45 millions d'euros. Les actifs sont principalement des actifs circulants pour un montant de 68 millions d'euros et des immobilisations incorporelles (y compris le *goodwill*) pour un montant de 35 millions d'euros.

NOTE 2 Evolution du périmètre de consolidation

2.1- Variations de périmètre

Principales acquisitions de la période

Acquisition des actionnaires minoritaires d'AVEVA

Le 21 septembre 2022, Schneider Electric a confirmé sa ferme intention d'acquérir le capital d'AVEVA non-encore détenu.

Le 11 novembre 2022, le Conseil d'administration de Schneider Electric et le Comité des Directeurs indépendants d'AVEVA ont annoncé qu'ils étaient parvenus à un accord sur les termes d'une offre en numéraire de 3,225 pennys par action AVEVA. Cette offre est réalisée par le biais d'un «Scheme of arrangements», et doit être approuvée par les instances juridiques compétentes «Court», conformément au paragraphe 26 du «Companies Act 2006».

Le 25 novembre 2022, la majorité requise des actionnaires d'AVEVA a ratifié l'offre «Scheme» et approuvé la résolution spéciale «Special Resolution» lors de l'assemblée générale convoquée par le tribunal «Court Meeting» et de l'assemblée générale «General Meeting». En conséquence, un passif financier courant d'un montant de 4 039 millions de livres sterling (4 554 millions d'euros au 31 décembre 2022) a été reconnu. La comptabilisation de ce passif a entraîné une réduction immédiate des intérêts minoritaires et de la part du Groupe dans les capitaux propres.

Le 18 janvier 2023, suite à la remise de l'ordonnance du tribunal au Registre du Commerce et des Sociétés «Registrar of Companies», la transaction a été finalisée. Les actions AVEVA ont été retirées de la cote de la Bourse de Londres le 19 janvier 2023.

Le passif financier a été réglé en numéraire le 31 janvier 2023 pour un montant de 4 055 millions de livres sterling (4 610 millions d'euros au taux de change de clôture applicable au 31 janvier 2023), comprenant des droits de timbre. L'impact de la transaction sur la trésorerie du Groupe, incluant des frais de conseils et juridiques pour un montant de 71 millions d'euros, est présenté en section des opérations de financement du tableau des flux de trésorerie et s'élevait à 4 681 millions d'euros.

Dans le contexte de cette transaction, Le Groupe a aussi eu un effet négatif sur sa trésorerie pour un montant de 106 millions d'euros lié aux instruments de couverture.

Principales cessions de la période

Usines de transformateurs en Pologne et en Turquie

Le 6 janvier 2023, le Groupe a annoncé avoir finalisé avec succès la vente de ses usines de transformateurs en Pologne et en Turquie au Groupe Cahors, une entreprise internationale spécialisée dans la distribution d'énergie dont le siège est en France. Ces usines comptent environ 800 employés et sont consolidées au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie* jusqu'à la date de cession effective.

Au 31 décembre 2022, les actifs nets étaient déjà évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente. La cession n'a donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé de la période.

VinZero

Le 31 mai 2023, le Groupe a annoncé avoir finalisé avec succès la vente de l'activité VinZero de RIB Software à une entreprise européenne. VinZero est un groupe de solutions d'infrastructure informatique et un partenaire logiciel pour les secteurs de l'architecture, de l'ingénierie, de la construction, pour le propriétaire exploitant et pour le secteur de la fabrication proposant des services à valeur ajoutée et du conseil. L'activité est consolidée dans le segment de reporting *Gestion de l'énergie* jusqu'à la date de cession effective. La plus-value sur cession a été comptabilisée en «Autres produits et charges d'exploitation».

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2022 et ayant un effet sur les comptes 2023

EV Connect Inc.

Le 21 juin 2022, le Groupe a annoncé avoir finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire de 95,52% du capital d'EV Connect Inc., consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*. Le Groupe dispose d'un engagement de rachat des 4,48% d'intérêts minoritaires restants en 2027. La dette correspondante a été comptabilisée au sein des «Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante».

L'allocation du prix d'acquisition requise par IFRS 3R est finalisée au 30 juin 2023. À la date d'acquisition, les ajustements effectués sur le bilan d'ouverture, résultant principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (relations client et marque), conduisent à la reconnaissance d'un *goodwill* de 255 millions d'euros.

Autogrid

Le 20 juillet 2022, le Groupe a annoncé avoir finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Autogrid, augmentant son pourcentage d'intérêt de 24,2% à 91,8%. Autogrid est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*. Le Groupe détient un accord pour acquérir les 8,2% restants des intérêts minoritaires en 2026. La dette correspondante a été comptabilisée au sein des «Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante».

L'allocation du prix d'acquisition requise par IFRS 3R n'est pas finalisée au 30 juin 2023. À la date d'acquisition, les ajustements effectués sur le bilan d'ouverture, résultant principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (technologie, relations client et marque), conduisent à la reconnaissance d'un *goodwill* préliminaire de 184 millions d'euros.

2.2- Impact des variations de périmètre sur la trésorerie du Groupe

Les variations de périmètre du premier semestre 2023 représentent un décaissement net de 4 591 millions d'euros, qui se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Acquisitions	(58)	(379)
Cessions	148	29
INVESTISSEMENT FINANCIER NET DES CESSIONS	90	(350)
AVEVA	(4 681)	-
Autres	-	(65)
TRANSACTIONS AVEC LES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	(4 681)	(65)
IMPACT SUR LA TRESORERIE	(4 591)	(415)

En 2023, la trésorerie décaissée correspond principalement à l'acquisition pour 4 681 millions d'euros des intérêts minoritaires d'AVEVA (Note 2.1) ainsi que d'autres acquisitions individuellement non significatives.

NOTE 3 Information sectorielle

Le Groupe a organisé ses activités en deux segments :

La Gestion de l'énergie propose une offre technologique complète portée par EcoStruxure. Sa stratégie de commercialisation s'articule autour des besoins de ses clients sur l'ensemble de ses quatre marchés finaux dans les bâtiments, les centres de données, les infrastructures et les industries et bénéficie de l'appui d'un réseau de partenaires mondial.

Automatismes industriels inclut les activités d'automatismes industriels et contrôle industriel pour les industries de procédés discrets, hybrides et continus.

Les coûts relatifs à la Direction Générale du Groupe et non rattachables à un secteur en particulier sont isolés dans une colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Les informations données par secteur opérationnel sont identiques à celles présentées au Directeur général, qui a été identifié comme le «Principal Décideur Opérationnel» en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter et d'évaluation de la performance des secteurs. L'indicateur principalement utilisé par le Directeur général pour évaluer la performance de chaque secteur est l'EBITA ajusté. Les rémunérations en actions sont incluses dans la colonne «Coûts des fonctions centrales et digitales».

Le Directeur général n'examine pas les actifs et passifs par activité.

Les données par secteur suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Ces informations sont commentées dans le rapport semestriel d'activité.

En raison du nombre important d'entreprises servies par le Groupe, de leur grande diversité dans de multiples secteurs et de leur large dispersion géographique, le premier client du Groupe ne dépasse pas 10% du chiffre d'affaires de Schneider Electric.

3.1- Informations par segment de reporting

1^{er} Semestre 2023

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	13 669	3 964	-	17 633
EBITA ajusté	2 824	758	(408)	3 174
EBITA ajusté (%)	20,7%	19,1%		18,0%

1^{er} semestre 2022

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	12 307	3 770	-	16 077
EBITA ajusté	2 506	685	(409)	2 782
EBITA ajusté (%)	20,4%	18,2%		17,3%

3.2- Informations par zone géographique

Les zones géographiques couvertes par le Groupe sont les suivantes :

- Europe de l'Ouest,
- Amérique du Nord (y compris le Mexique),
- Asie-Pacifique,
- Reste du monde (Europe de l'Est, Proche-Orient, Afrique, Amérique du Sud).

Les actifs non courants incluent les *goodwill* nets, les immobilisations corporelles et incorporelles nettes.

1^{er} Semestre 2023

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Asie - Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	4 469	5 036	5 942	2 186	17 633
Actifs non courants au 30/06/2023	12 254	5 566	15 811	1 278	34 909

1^{er} semestre 2022

(en millions d'euros)	Europe de l'Ouest	Asie - Pacifique	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Chiffre d'affaires par zone géographique	4 046	4 911	4 933	2 187	16 077
Actifs non courants au 30/06/2022	12 775	6 077	16 574	1 377	36 803

Par ailleurs, le Groupe suit la part des nouvelles économies dans le chiffre d'affaires :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023		1 ^{er} semestre 2022	
Chiffre d'affaires - Pays matures	10 753	61%	9 423	59%
Chiffre d'affaires - Nouvelles économies	6 880	39%	6 654	41%
TOTAL	17 633	100%	16 077	100%

NOTE 4 Recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement de la période se répartissent comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Dépenses de recherche et développement en coûts des ventes	(244)	(211)
Dépenses de recherche et développement en frais de R&D *	(551)	(515)
Projets de développement capitalisés	(202)	(157)
TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT **	(997)	(883)

* Dont 24 millions d'euros de crédit d'impôt recherche sur le 1^{er} semestre 2023 et 20 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022

** Excluant les charges d'amortissement des frais de R&D capitalisés

En complément des dépenses de recherche et développement, les amortissements des projets de développement capitalisés, comptabilisés en coûts des ventes, s'élèvent à 117 millions d'euros à fin juin 2023 contre 119 millions d'euros à fin juin 2022.

NOTE 5 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation se décomposent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Plus/ (moins) values sur cessions d'actifs	(2)	3
Plus/ (moins) values sur cessions d'activités	82	(230)
Dépréciations des actifs	-	(1)
Coûts liés aux acquisitions et intégrations	(59)	(64)
Autre	(6)	(12)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	15	(304)

En 2023, les plus-values sur cession d'activité sont principalement liées à la cession VinZero, décrite en Note 2.

En 2022, les moins-values sur cession d'activité et pertes de valeur des actifs étaient principalement liées à la dépréciation des actifs destinés à la vente des activités russes pour 173 millions d'euros ainsi que des stocks et créances résultant de l'exposition du Groupe en Russie.

NOTE 6 Amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Amortissement des incorporelles liés aux acquisitions	(196)	(206)
Perte de valeur des incorporelles liés aux acquisitions	-	-
CHARGES LIÉES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DÉPRÉCIATIONS	(196)	(206)

NOTE 7 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Résultat de change, net	(19)	3
Gains et (pertes) sur situation monétaire nette (IAS 29 Hyperinflation)	22	(13)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(27)	(18)
Dividendes reçus	1	1
Ajustement à la juste valeur des actifs financiers	7	7
Intérêts financiers - IFRS 16	(15)	(18)
Effet de l'actualisation et de la désactualisation	(6)	-
Autres charges financières nettes	(16)	(23)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(53)	(61)

NOTE 8 Impôts sur les sociétés

Dès que les conditions réglementaires sont réunies, les sociétés du Groupe recourent à l'intégration fiscale. Schneider Electric SE a choisi cette option vis-à-vis de ses filiales françaises détenues directement ou indirectement par l'intermédiaire de Schneider Electric Industries SAS.

8.1- Analyse de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Impôt courant	(723)	(611)
Impôt différé	36	46
CHARGE D'IMPÔT	(687)	(565)

8.2- Rapprochement entre impôt théorique et impôt effectif

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Résultat net (part du Groupe)	2 023	1 519
Charge d'impôt	(687)	(565)
Intérêts minoritaires	(74)	(33)
Résultat des sociétés mises en équivalence	39	33
Résultat avant impôt	2 745	2 084
Taux d'impôt théorique du Groupe pondéré du mix géographique	22,6%	23,2%
Charge d'impôt théorique	(620)	(482)
Éléments en rapprochement :		
Crédits d'impôt et autres réductions d'impôt	72	51
Effets des déficits fiscaux	(5)	1
Retenues à la source	(45)	(27)
Autres éléments sans base taxable (courantes ou différées)	(30)	(44)
Autres différences permanentes	(59)	(64)
CHARGE NETTE D'IMPÔT REEL	(687)	(565)
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	25,0%	27,1%
TAUX EFFECTIF D'IMPÔT AVANT IMPACT DECONSOLIDATION RUSSIE		25,0%

Le résultat consolidé des activités poursuivies du Groupe étant principalement réalisé en dehors de la France, la charge d'impôt théorique sur les activités poursuivies est calculée sur la base du taux d'imposition moyen du Groupe (et non sur le taux d'impôt théorique français).

NOTE 9 Goodwill

Les principaux mouvements de la période sont récapitulés dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Goodwill à l'ouverture, net	25 136	24 723
Acquisitions	36	387
Cessions	(9)	(119)
Reclassements	-	(536)
Effet des variations de change	(333)	681
GOODWILL À LA CLOTURE, NET	24 830	25 136
<i>dont dépréciations à la clôture</i>	<i>(366)</i>	<i>(367)</i>

NOTE 10 Participations dans les entreprises associées

Les variations de la période correspondent essentiellement au résultat des entités consolidées par mise en équivalence.

Le principal contributeur est le sous-groupe Delixi avec une quote-part de résultat de 36 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 39 millions d'euros au 30 juin 2022.

NOTE 11 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants s'élèvent à 1 168 millions d'euros au 30 juin 2023, et sont principalement composés d'actifs financiers non cotés et de surfinancements de plans de retraite.

NOTE 12 Capitaux propres

Au cours du premier semestre 2023, Schneider Electric SE n'a émis aucune action au titre des attributions d'actions de performance.

Sur la base des hypothèses décrites dans les états financiers consolidés 2022, la charge comptabilisée en frais généraux et commerciaux au titre des plans d'actions de performance s'élève à 72 millions d'euros pour le premier semestre 2023 (73 millions d'euros pour le premier semestre 2022). Une charge additionnelle de 2 millions d'euros figure en «Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence».

L'ensemble de ces charges trouve sa contrepartie au sein du poste «Réserves consolidées» dans les capitaux propres.

Conformément à la réglementation applicable, le Groupe a conclu le 26 juin 2023 un contrat de rachat d'actions avec un prestataire de services d'investissement (PSI). Cet accord ordonne au PSI de passer des ordres sur les actions de Schneider Electric SE pendant une période d'un mois à compter du 27 juin 2023. Le Groupe a reconnu une «Dette financière courante» de 153 millions d'euros en contrepartie des «Réserves consolidées» dans les capitaux propres, représentant le montant maximum que le PSI est autorisé à racheter au 30 juin 2023.

NOTE 13 Provisions pour retraites et engagements assimilés

La variation des provisions pour retraites et avantages assimilés sur la période se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	Engagements de retraite et indemnités de départ	Autres avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	Provisions pour retraites et avantages assimilés
31/12/2022	662	244	906
Charge de la période	45	14	59
<i>Coût des services rendus</i>	26	10	36
<i>Effets des liquidations/réductions de régimes</i>	(2)	-	(2)
<i>Coût des services passés</i>	(2)	-	(2)
<i>Coût financier</i>	153	4	157
<i>Produit financier</i>	(130)	-	(130)
Prestations versées	(18)	(11)	(29)
Cotisations versées	(37)	-	(37)
Éléments reconnus en capitaux propres	23	(2)	21
Écarts de conversion	(12)	(4)	(16)
Variations de périmètre et autres	-	-	-
30/06/2023	663	241	904
Surplus de régime reconnu à l'actif	(265)	-	(265)
Provisions reconnues au passif	928	241	1 169

Suite à l'accord avec le Trustee du fonds de retraite d'Invensys au Royaume-Uni conclu le 7 février 2014, Schneider Electric SE a garanti les obligations des filiales d'Invensys participant au Fonds de retraite à hauteur d'un montant plafonné à 1,75 milliard de livres sterling. Au 30 juin 2023, les actifs du régime excèdent la valeur des obligations objet de cette garantie et elle ne peut donc pas être appelée.

Les actifs nets pour retraites et avantages assimilés sont inclus dans les autres actifs financiers non courants.

NOTE 14 Provisions pour risques et charges

<i>(en millions d'euros)</i>	Risques économiques	Risques commerciaux	Risques sur produits	Risques environnementaux	Restructuration	Autres risques	Provisions
31/12/2022	206	149	684	319	171	501	2 030
<i>dont part à plus d'un an</i>	130	97	155	278	8	326	994
Dotations	22	22	144	6	21	102	317
Reprises pour utilisation	(16)	(12)	(91)	(13)	(40)	(138)	(310)
Provisions devenues sans objet	-	(1)	(3)	-	(2)	(10)	(16)
Écarts de conversion	(4)	(4)	(21)	(5)	(2)	(8)	(44)
Variations de périmètre et autres	(2)	(5)	5	5	(4)	8	7
30/06/2023	206	149	718	312	144	455	1 984
<i>dont part à plus d'un an</i>	127	88	175	273	12	299	974

Les provisions sont notamment destinées à couvrir :

- **les risques économiques** : ces provisions couvrent des risques fiscaux résultant de positions prises par le Groupe ou ses filiales. Chaque position est évaluée individuellement et non compensée, et reflète la meilleure estimation du risque à la fin de la période de déclaration. Le cas échéant, elle comprend les intérêts de retard et les amendes. En accord avec la norme IFRIC 23 - *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, les provisions couvrant les incertitudes relatives aux traitements fiscaux sont présentées au sein des «Dettes fiscales et sociales» à partir du 1er janvier 2019;
- **les risques commerciaux** : les provisions pour risques clients intègrent principalement les provisions pour pertes à terminaison de certains contrats à long terme. Les provisions pour pertes à terminaison sont entièrement comptabilisées dès lors qu'elles sont identifiées;
- **les risques sur produits** : ces provisions sont constituées
 - des provisions statistiques pour garantie : le Groupe provisionne sur une base statistique l'ensemble des garanties données sur la vente de produits Schneider Electric au-delà des risques couverts par les assurances. Ces provisions sont estimées en tenant compte des statistiques historiques sur les revendications et de la période de garantie;
 - des provisions pour litiges sur des produits défectueux et des provisions destinées à couvrir des campagnes de remplacement sur des produits clairement identifiés.
- **les risques environnementaux** : ces provisions sont essentiellement destinées à couvrir les coûts des opérations de dépollution. L'estimation des futurs décaissements prévus est basée sur des rapports d'experts indépendants;
- **les coûts de restructuration**, dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution avant la date de clôture de la part du Groupe. L'estimation du passif ne comprend que les dépenses directes découlant de la restructuration.

NOTE 15 Endettement financier net

L'endettement financier net s'analyse de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires	11 055	8 627
Autres emprunts auprès d'établissements de crédit	1 767	42
Part court terme des emprunts obligataires	(800)	(1 299)
Part court terme des autres dettes long terme	(62)	(40)
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	11 960	7 330
Billets de trésorerie	2 373	1 491
Intérêts courus non échus	89	39
Autres dettes	547	141
Découverts et en-cours bancaires	122	123
Part court terme des emprunts obligataires	800	1 299
Part court terme des autres dettes long terme	62	40
DETTES FINANCIÈRES COURANTES	3 993	3 133
DETTES FINANCIÈRES COURANTES ET NON COURANTES	15 953	10 463
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(3 167)	(3 986)
DETTE FINANCIÈRE NETTE excl. les engagements d'achats de titres de minoritaires	12 786	6 477
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante	189	194
Engagements d'achats de titres de minoritaires - part courante	12	4 554
DETTE FINANCIÈRE NETTE incl. les engagements d'achats de titres de minoritaires	12 987	11 225

La trésorerie nette des découverts et encours bancaires s'élève à 3 045 millions d'euros. Elle représente le montant de trésorerie présenté dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Le groupe n'a pas eu recours à des cessions sans recours de créances clients au premier semestre 2023 à comparer à 50 millions d'euros sur le premier semestre 2022.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées d'instruments négociables, très liquides à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, tels que billets de trésorerie, fonds communs de placement ou équivalents.

Les instruments financiers sont généralement évalués à leur juste valeur, à l'exception des dettes non courantes qui s'élèvent à 11 960 millions d'euros.

Les contrats d'emprunts ne contiennent pas de clauses en cas de dégradation de la notation long terme du Groupe.

NOTE 16 Instruments dérivés

30/06/2023

(en millions d'euros)	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Dont valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	542	(353)	-	14	(14)	-
Contrats à terme	CFH	< 2 ans	25	(25)	-	1	(1)	1
Contrats à terme	CFH	> 2 ans	6	(11)	-	-	-	-
Contrats à terme	FVH	< 1 an	1 115	(254)	(8)	32	(40)	(3)
Contrats à terme	FVH	< 1 an	557	-	3	3	-	(2)
Contrats à terme	NIH	< 1 an	666	-	9	9	-	9
Contrats à terme	Trading	< 1 an	150	(2 196)	1	8	(7)	2
Cross currency swaps	CFH	< 1 an	97	(20)	(5)	-	(5)	(5)
Cross currency swaps	NIH	< 1 an	506	-	-	-	-	-
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			3 664	(2 859)	-	67	(67)	2
Contrats à terme	CFH	< 1 an	-	413	(13)	-	(13)	(13)
Dérivés métaux			-	413	(13)	-	(13)	(13)
Swap de taux d'intérêt	FVH	> 2 ans	1 050	(1 050)	4	4	-	-
Dérivés de taux			1 050	(1 050)	4	4	-	-
Options	CFH	< 1 an	-	-	-	-	-	-
Dérivés actions			-	-	-	-	-	-
TOTAL			4 714	(3 496)	(9)	71	(80)	(11)

31/12/2022

(en millions d'euros)	Qualifications comptables	Maturité	Nominal Ventes	Nominal Achats	Juste Valeur	Valeur à l'actif du bilan	Valeur au passif du bilan	Valeurs en capitaux propres
Contrats à terme	CFH	< 1 an	579	(316)	-	14	(14)	-
Contrats à terme	CFH	< 2 ans	31	(19)	-	1	(1)	-
Contrats à terme	CFH	> 2 ans	12	(19)	-	1	(1)	-
Contrats à terme	FVH	< 1 an	1 762	(5 493)	(118)	37	(155)	(3)
Contrats à terme	NIH	< 1 an	420	-	2	2	-	2
Contrats à terme	Trading	< 1 an	221	(1 811)	1	6	(5)	-
Cross currency swaps	CFH	< 1 an	75	(46)	-	1	(1)	4
Cross currency swaps	NIH	< 1 an	797	-	(87)	-	(87)	(85)
TOTAL DÉRIVÉS CHANGE			3 897	(7 704)	(202)	62	(264)	(82)
Contrats à terme	CFH	< 1 an	-	(419)	11	11	-	11
Dérivés métaux			-	(419)	11	11	-	11
Swap de taux d'intérêt	FVH	> 2 ans	250	(250)	(3)	-	(3)	-
Dérivés de taux			250	(250)	(3)	-	(3)	-
Options	CFH	< 1 an	-	-	-	-	-	-
Dérivés actions			-	-	-	-	-	-
TOTAL			4 147	(8 373)	(194)	73	(267)	(71)

16.1- Couverture des risques de change

Une part significative des opérations de Schneider Electric est réalisée dans des devises différentes des devises fonctionnelles des filiales. Le Groupe est donc exposé à l'évolution des différentes devises. En l'absence de couverture, les fluctuations de change des devises fonctionnelles vis-à-vis des autres devises peuvent donc significativement modifier les résultats du Groupe et rendre difficiles les comparaisons de performance d'une année sur l'autre. Par conséquent, le Groupe utilise des instruments financiers pour se couvrir au risque de change, en ayant recours à des contrats d'achat à terme ou bien en bénéficiant d'une couverture naturelle. Par ailleurs, certaines créances ou prêts à long terme accordés aux filiales constituent un investissement net à l'étranger au sens d'IAS 21.

La politique de couverture de change de Schneider Electric consiste à couvrir les filiales sur leurs opérations dans une devise autre que leur devise de comptabilisation.

16.2- Couverture des risques de taux

Le risque de taux d'intérêt sur les emprunts est géré au niveau du Groupe, sur la base de la dette consolidée et en tenant compte des conditions du marché pour optimiser les coûts d'emprunt globaux. Le Groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir son exposition aux taux d'intérêt par le biais de swaps de devise et de swaps de taux d'intérêt. Les swaps de devises peuvent être présentés à la fois comme couvertures de change et couvertures de taux d'intérêt en fonction des caractéristiques du dérivé.

Au cours du premier semestre 2023, le Groupe a mis en place un swap de taux d'intérêts de 800 millions d'euros afin de couvrir son exposition.

16.3- Couverture des risques liés aux matières premières

Le Groupe est exposé à des risques liés à l'évolution du prix de l'énergie et des matières premières, et notamment de l'acier, du cuivre, de l'aluminium, de l'argent, du plomb, du nickel, du zinc, et des matières plastiques. Si le Groupe n'est pas en mesure de couvrir, de compenser ou de répercuter sur les clients ces coûts supplémentaires, cela pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats. Le Groupe a toutefois mis en place certaines procédures pour limiter son exposition à la hausse des prix des matières premières non ferreuses et des matières précieuses. Les services Achats des unités opérationnelles communiquent leurs prévisions d'achats à la Direction Financière Groupe et à la Trésorerie. Les engagements d'achat sont couverts par des contrats à terme, des swaps et, dans une moindre mesure, des options.

16.4- Risque de contrepartie

Les transactions financières sont réalisées avec des contreparties soigneusement sélectionnées. Les contreparties bancaires sont choisies en fonction de critères déterminés, notamment la notation de crédit attribuée par une agence de notation indépendante.

La politique du Groupe consiste à diversifier les risques de contrepartie et des contrôles périodiques sont effectués pour vérifier le respect des règles associées. En outre, le Groupe souscrit une assurance-crédit importante et recourt à d'autres types de garanties pour limiter le risque de perte sur les créances clients.

16.5- Risque de liquidité

Au 30 juin 2023, les lignes de crédit confirmées du Groupe s'élèvent à 2 950 millions d'euros dont 2 850 millions d'euros ayant une maturité postérieure au 31 décembre 2023, aucune n'étant utilisée à cette date. Parmi eux, 2 700 millions d'euros sont liés au développement durable avec une marge indexée sur la performance annuelle du Schneider Sustainability Impact (SSI).

Avec une facilité de crédit engagée disponible de 3 milliards d'euros et de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 3 milliards d'euros, les liquidités s'élèvent à 6 milliards d'euros à la fin de la période. Au cours des 12 prochains mois, le montant total des dettes à court terme et des obligations arrivant à échéance s'élèvera à 4 milliards d'euros.

Le contrat de prêt et les lignes de crédit engagées ne comportent pas de *covenants* bancaires ni de clause en cas de détérioration de la notation financière du Groupe «credit rating triggers».

NOTE 17 Opérations avec des parties liées

17.1- Entreprises associées

Il s'agit essentiellement des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions avec ces parties liées sont réalisées à des prix de marché et sont non significatives sur la période.

17.2- Parties liées exerçant une influence notable

Au cours de la période, aucune opération non courante n'a été réalisée avec les membres des organes de direction.

NOTE 18 Engagements et passifs éventuels

Cautions, avals et garanties

Les garanties, cautions et avals, donnés d'une part et reçus d'autre part, s'établissent respectivement à 4 233 millions d'euros et 78 millions d'euros au 30 juin 2023.

Passifs éventuels

Comme indiqué précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

Le 4 juillet 2022, Schneider Electric a reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence prétendant que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs aurait été limitée, ce qui est contraire aux règles de concurrence.

Schneider Electric conteste fermement les allégations de la notification des griefs et a soumis sa réponse à l'Autorité de la concurrence française le 4 octobre 2022.

Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros et un cautionnement de 80 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, ce cautionnement a été enregistré en «Autres passifs courants» en contrepartie des «Actifs financiers non courants». Le passif a été soldé par le paiement du cautionnement mi-janvier 2023.

Ces actions ne signifient pas que Schneider Electric sera finalement reconnu coupable de tout acte répréhensible. Schneider Electric conteste fermement l'ensemble des allégations du juge d'instruction français et de l'Autorité de la concurrence et entend se défendre

pleinement et avec la plus grande vigueur. Dans l'hypothèse où l'Autorité de la concurrence contesterait les arguments de Schneider Electric et conclurait, après avoir examiné le contenu du dossier, que des pratiques anticoncurrentielles ont été mises en œuvre, celle-ci disposerait alors d'un large pouvoir d'appréciation pour déterminer, au cas par cas, les amendes financières qu'elle pourrait imposer dans le respect des principes de proportionnalité et d'individualité des peines. Compte tenu de la difficulté d'apprécier dans quelle mesure l'Autorité de la concurrence prendra en compte les arguments avancés par Schneider Electric pour sa défense, ainsi que les multiples facteurs contribuant à la détermination d'une amende, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le montant de l'éventuelle amende qui pourrait être encourue en cas de décision défavorable, bien qu'elle puisse avoir un impact significatif sur le Groupe. Dans ce contexte, aucune provision n'a été constatée à ce stade des investigations.

Schneider Electric a d'autres passifs éventuels découlant des procédures judiciaires, arbitrales ou réglementaires survenant dans le cours normal de ses activités. A la date d'arrêté des comptes consolidés, les réclamations et litiges connus ou en cours concernant le Groupe ou une de ses filiales ont été analysés, et sur la base de l'avis des conseillers juridiques du Groupe, il a été jugé que toutes les provisions nécessaires pour couvrir ces risques éventuels avaient été passées.

NOTE 19 Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital réservée aux salariés

Chaque année, le Groupe Schneider Electric offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaires grâce à des émissions d'actions qui leur sont réservées. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, le plan d'actionnariat a été proposé aux salariés.

En vertu de ce plan, les employés investissent dans des actions du Groupe à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 15%). Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq années, sauf cas spécifiques prévus par la loi. La charge IFRS 2, comptabilisée en «Frais généraux et commerciaux», est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur les actions. Elle s'élève à 41 millions d'euro au 30 juin 2023.

Le Groupe a proposé le 20 avril 2023 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 126,20 euros (décoté de 15 % par rapport au cours de référence de 148,47 euros calculé sur une moyenne des cours d'ouverture sur les 20 jours précédant la date de décision du Conseil d'Administration).

Dans l'ensemble, 1,7 million d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 220 millions d'euros réalisée le 6 juillet 2023.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2023

Commentaires sur les comptes consolidés

Principaux évènements de la période

Principales acquisitions de la période

Acquisition des actionnaires minoritaires d'AVEVA

Le 21 septembre 2022, Schneider Electric a confirmé sa ferme intention d'acquérir le capital d'AVEVA non-encore détenu.

Le 11 novembre 2022, le Conseil d'administration de Schneider Electric et le Comité des Directeurs indépendants d'AVEVA ont annoncé qu'ils étaient parvenus à un accord sur les termes d'une offre en numéraire de 3,225 pennys par action AVEVA. Cette offre est réalisée par le biais d'un «Scheme of arrangements», et doit être approuvée par les instances juridiques compétentes «Court», conformément au paragraphe 26 du «Companies Act 2006».

Le 25 novembre 2022, la majorité requise des actionnaires d'AVEVA a ratifié l'offre «Scheme» et approuvé la résolution spéciale «Special Resolution» lors de l'assemblée générale convoquée par le tribunal «Court Meeting» et de l'assemblée générale «General Meeting». En conséquence, un passif financier courant d'un montant de 4 039 millions de livres sterling (4 554 millions d'euros au 31 décembre 2022) a été reconnu. La comptabilisation de ce passif a entraîné une réduction immédiate des intérêts minoritaires et de la part du Groupe dans les capitaux propres.

Le 18 janvier 2023, suite à la remise de l'ordonnance du tribunal au Registre du Commerce et des Sociétés «Registrar of Companies», la transaction a été finalisée. Les actions AVEVA ont été retirées de la cote de la Bourse de Londres le 19 janvier 2023.

Le passif financier a été réglé en numéraire le 31 janvier 2023 pour un montant de 4 055 millions de livres sterling (4 610 millions d'euros au taux de change de clôture applicable au 31 janvier 2023), comprenant des droits de timbre. L'impact de la transaction sur la trésorerie du Groupe, incluant des frais de conseils et juridiques pour un montant de 71 millions d'euros, est présenté en section des opérations de financement du tableau des flux de trésorerie et s'élevait à 4 681 millions d'euros.

Dans le contexte de cette transaction, Le Groupe a aussi eu un effet négatif sur sa trésorerie pour un montant de 106 millions d'euros lié aux instruments de couverture.

Principales cessions de la période

Usines de transformateurs en Pologne et en Turquie

Le 6 janvier 2023, le Groupe a annoncé avoir finalisé avec succès la vente de ses usines de transformateurs en Pologne et en Turquie au Groupe Cahors, une entreprise internationale spécialisée dans la distribution d'énergie dont le siège est en France. Ces usines comptent environ 800 employés et sont consolidées au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie* jusqu'à la date de cession effective.

Au 31 décembre 2022, les actifs nets étaient déjà évalués à la juste valeur diminuée des coûts de vente. La cession n'a donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé de la période.

VinZero

Le 31 mai 2023, le Groupe a annoncé avoir finalisé avec succès la vente de l'activité VinZero de RIB Software à une entreprise européenne. VinZero est un groupe de solutions d'infrastructure informatique et un partenaire logiciel pour les secteurs de l'architecture, de l'ingénierie, de la construction, pour le propriétaire exploitant et pour le secteur de la fabrication proposant des services à valeur ajoutée et du conseil. L'activité est consolidée dans le segment de reporting *Gestion de l'énergie* jusqu'à la date de cession effective. La plus-value sur cession a été comptabilisée en «Autres produits et charges d'exploitation».

Suivi des acquisitions et cessions réalisées en 2022 et ayant un effet sur les comptes 2023

EV Connect Inc.

Le 21 juin 2022, le Groupe a annoncé avoir finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire de 95,52% du capital d'EV Connect Inc., consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*. Le Groupe dispose d'un engagement de rachat des 4,48% d'intérêts minoritaires restants en 2027. La dette correspondante a été comptabilisée au sein des «Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante».

L'allocation du prix d'acquisition requise par IFRS 3R est finalisée au 30 juin 2023. À la date d'acquisition, les ajustements effectués sur le bilan d'ouverture, résultant principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (relations client et marque), conduisent à la reconnaissance d'un *goodwill* de 255 millions d'euros.

Autogrid

Le 20 juillet 2022, le Groupe a annoncé avoir finalisé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Autogrid, augmentant son pourcentage d'intérêt de 24,2% à 91,8%. Autogrid est consolidée par intégration globale au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*. Le Groupe détient un accord pour acquérir les 8,2% restants des intérêts minoritaires en 2026. La dette correspondante a été comptabilisée au sein des «Engagements d'achats de titres de minoritaires - part non courante».

L'allocation du prix d'acquisition requise par IFRS 3R n'est pas finalisée au 30 juin 2023. À la date d'acquisition, les ajustements effectués sur le bilan d'ouverture, résultant principalement de la reconnaissance d'immobilisations incorporelles (technologie, relations client et marque), conduisent à la reconnaissance d'un *goodwill* préliminaire de 184 millions d'euros.

Application d'IFRS 5 - Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Activité de capteurs industriels

Le 27 octobre 2022, le Groupe a reçu un engagement ferme de YAGEO visant l'acquisition de son activité de capteurs industriels, Telemecanique Sensors, qui réalisé un chiffre d'affaires d'environ 321 millions d'euros en 2022 et est à ce jour consolidée au sein du segment de reporting *Automatismes industriels*. La transaction, payée entièrement en numéraire, a été évaluée à 723 millions d'euros (valeur d'entreprise). Le Groupe accordera à YAGEO une licence d'utilisation de la marque Telemecanique Sensors.

La transaction est soumise à l'approbation des autorités réglementaires, à la finalisation de l'information-consultation des salariés et devrait être finalisée au cours du second semestre. En application de la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et les passifs ont été reclassés en «Actifs détenus en vue de la vente» et «Passifs détenus en vue de la vente», pour respectivement 669 millions d'euros et 41 millions d'euros. Les actifs sont principalement des immobilisations incorporelles (y compris le *goodwill*) pour un montant de 486 millions d'euros.

Gutor

Le 23 décembre 2022, le Groupe a conclu un accord avec Latour Capital, un fond de capital-investissement français, pour la vente des activités de Gutor Electronics. Gutor est un leader mondial de la fabrication de systèmes industriels d'alimentation sans interruption (ASI) et de la fourniture de services connexes. Gutor a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 146 millions d'euros en 2022 et est à ce jour consolidée au sein du segment de reporting *Gestion de l'énergie*.

Sous réserve de la satisfaction de certaines conditions, notamment les approbations réglementaires habituelles, la transaction devrait être clôturée dans les prochains mois. En application de la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les actifs et les passifs ont été reclassés en «Actifs détenus en vue de la vente» et «Passifs détenus en vue de la vente», pour respectivement 112 millions d'euros et 45 millions d'euros. Les actifs sont principalement des actifs circulants pour un montant de 68 millions d'euros et des immobilisations incorporelles (y compris le *goodwill*) pour un montant de 35 millions d'euros.

Application de la norme IAS 29 - Information financière dans les économies hyperinflationnistes

La norme IAS 29 requiert de retraiter les éléments non-monnaïres des actifs et passifs des pays en hyperinflation ainsi que leur compte de résultat pour refléter l'évolution du pouvoir d'achat général de leur monnaie fonctionnelle, entraînant un profit ou une perte sur la position monétaire nette qui est enregistrée en résultat net en «Autres produits et charges financiers». De plus, les états financiers des filiales de ces pays sont convertis au taux de clôture de la période considérée conformément à la norme IAS 21. Le Groupe applique la norme IAS 29 à l'Argentine depuis le 1er janvier 2018 et à la Turquie depuis le 1er janvier 2022.

Commentaires sur l'activité et le compte de résultat consolidé

Evolution des taux de change

L'évolution des devises par rapport à l'euro (effet de la conversion) sur le premier semestre 2023 a un impact négatif de 351 millions d'euros sur le chiffre d'affaires consolidé, principalement lié à l'évolution du Yuan chinois, de la Roupie indienne et de la Livre Egyptienne, et un impact négatif de 185 millions d'euros sur l'EBITA ajusté.

Compte de résultat du premier semestre

Le compte de résultat du premier semestre 2023 comparé au premier semestre 2022 se détaille comme suit :

(en millions d'euros sauf le résultat par action)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	Variance
Chiffre d'affaires	17 633	16 077	9,7%
Coûts des ventes	(10 151)	(9 542)	6,4%
Marge brute	7 482	6 535	14,5%
% Marge brute	42,4%	40,6%	4,4%
Recherche et développement	(551)	(515)	7,0%
Frais généraux et commerciaux	(3 757)	(3 238)	16,0%
EBITA ajusté *	3 174	2 782	14,1%
% EBITA ajusté	18,0%	17,3%	4,0%
Autres produits et charges d'exploitation	15	(304)	(104,9)%
Charges de restructuration	(41)	(85)	(51,8)%
EBITA **	3 148	2 393	31,6%
% EBITA	17,9%	14,9%	20,1%
Amortissements et dépréciations des incorporels liés aux acquisitions	(196)	(206)	(4,9)%
Résultat d'exploitation	2 952	2 187	35,0%
% Résultat d'exploitation	16,7%	13,6%	22,8%
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	50	7	614,3%
Coût de l'endettement financier brut	(204)	(49)	316,3%
Coût de la dette financière nette	(154)	(42)	266,7%
Autres produits et charges financiers	(53)	(61)	(13,1)%
Résultat financier	(207)	(103)	101,0%
Résultat des activités poursuivies avant impôts	2 745	2 084	31,7%
Impôts sur les sociétés	(687)	(565)	21,6%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	39	33	18,2%
RÉSULTAT NET	2 097	1 552	35,1%
dont part attribuable aux actionnaires de la société mère	2 023	1 519	33,2%
dont part attribuable aux actionnaires minoritaires	74	33	124,2%
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) par action (en euros/action)	3,61	2,73	32,2%
Résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) après dilution (en euros/action)	3,57	2,69	32,7%

* EBITA ajusté (Earnings Before Interest, Taxes, Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill, avant les autres produits et charges d'exploitation, et avant charges de restructuration.

** EBITA (Earnings Before Interest, Taxes and Amortization of Purchase Accounting Intangibles) : Résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporels issus d'acquisitions, avant dépréciations des goodwill.

Chiffre d'affaires

Au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires consolidé de Schneider Electric s'élève à 17 633 millions d'euros, en hausse de 9,7% à périmètre et taux de change courants par rapport au 30 juin 2022.

La croissance du premier semestre 2023 se décompose en une croissance organique positive de 15,3%, une contribution négative des acquisitions nettes des cessions pour 2,7% et un effet de change négatif de 2,2%.

Evolution du chiffre d'affaires par secteur opérationnel

Le chiffre d'affaires par secteur opérationnel se détaille comme suit (en millions d'euros) :

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Total
1 ^{er} semestre 2023	13 669	3 964	17 633
1 ^{er} semestre 2022	12 307	3 770	16 077

Au 30 juin 2023, le chiffre d'affaires consolidé de Schneider Electric s'élève à 17 633 millions d'euros, soit une croissance organique de +15,3% et une croissance publiée de +9,7%. Le Groupe a enregistré une forte croissance sur l'ensemble de ses marchés finaux, soutenue par les tendances séculaires de l'électrification, de la digitalisation et du développement durable, bien que certains secteurs tels que les bâtiments résidentiels restent impactés par les effets de la hausse des taux d'intérêt sur les dépenses de consommation. Le Groupe a connu une bonne croissance des volumes au cours du premier semestre 2023, mais l'effet de report des actions sur les prix prises en 2022 reste le facteur qui a fortement contribué à la croissance. Les pressions de la chaîne d'approvisionnement ont continué à se relâcher au cours du premier semestre, et l'exécution du carnet de commandes qui en a résulté a soutenu la croissance. L'impact des effets de change a été de -2,2%, principalement en raison de l'affaiblissement du yuan chinois et de la roupie indienne, ainsi que la dévaluation significative de plusieurs autres devises, dont la livre égyptienne, la livre turque et le peso argentin, n'ayant été que partiellement compensés par le renforcement de l'USD par rapport à l'EUR. Les acquisitions nettes des cessions ont eu un impact négatif net de -2,7%, principalement lié au retrait du Groupe de Russie.

L'activité *Gestion de l'énergie* (78% du chiffre d'affaires au premier semestre) est en hausse organique de +17% au premier semestre 2023. L'Amérique du Nord a connu une hausse organique de +26% avec une forte croissance sur les marchés finaux, y compris les bâtiments résidentiels, soutenue par l'exécution du carnet de commandes. L'Europe de l'Ouest a connu une hausse organique de +14% avec une croissance à deux chiffres au Royaume-Uni, en Allemagne, en Italie et en Espagne, tandis que la France a connu une croissance à un chiffre. Les centres de données et les bâtiments techniques non résidentiels ont continué à bénéficier d'une bonne traction, bien que les marchés résidentiels, en particulier dans le nord de la région, ont été affectés par les pressions exercées sur les dépenses de consommation. L'Asie-Pacifique a connu une hausse organique de +8%, avec un ralentissement observé en Chine en début d'année malgré une base de comparaison faible au deuxième trimestre en raison des confinements à Shanghai en 2022. En revanche, l'Inde impactée par une base de comparaison élevée, a continué à bénéficier d'une forte demande sur les marchés finaux. Le reste de la région a connu une bonne croissance. Le reste du monde est en hausse organique de +18% avec une forte demande pour les offres de systèmes, soutenue par des actions sur les prix dans certains pays en réponse à la dévaluation des monnaies.

L'activité *Automatismes industriels* (22% du chiffre d'affaires au premier semestre) est en hausse organique de +11% pour le premier semestre 2023. La croissance a été portée par les ventes sur les marchés de procédés continus (« Process »), tandis que les ventes sur les industries manufacturières (« Discrete ») sont restées fortes. Le Groupe a enregistré une bonne croissance de ses offres de logiciels industriels par l'intermédiaire d'AVEVA, malgré les impacts de la transition d'un modèle de licence perpétuelle à un modèle d'abonnement. L'Amérique du Nord a connu une hausse organique de +9% grâce à la performance des industries manufacturières (« Discrete »), tandis que la croissance des marchés de procédés continus (« Process ») & hybrides est restée forte malgré une base de comparaison élevée provenant d'un projet au Mexique. L'Europe de l'Ouest a connu une hausse organique de +13%, avec une forte croissance à la fois sur les marchés de procédés continus (« Process ») & hybrides et des industries manufacturières (« Discrete »), soutenue par l'exécution du carnet de commandes. L'Asie-Pacifique a connu une hausse organique de +6%, impactée par le ralentissement observé en Chine en début d'année, où la croissance des industries manufacturières (« Discrete ») a été atténuée par la faiblesse de la demande des équipementiers, en particulier ceux liés à la construction. Le reste de la région a connu une forte croissance, notamment en Inde et au Japon. Le reste du monde a connu une hausse organique de +19%, grâce à la combinaison d'une forte demande et d'actions sur les prix dans certains pays en réponse à la dévaluation des devises.

Marge Brute

La marge brute est en hausse organique de +21,8%, soit une hausse de +220 points de base, le taux de marge brute s'établissant à 42,4% au premier semestre 2023. L'augmentation de la marge est principalement liée à un important effet de report des actions sur les prix, compensant les pressions inflationnistes rencontrées au cours du cycle économique et renforcé par la productivité industrielle.

Coût des fonctions supports : Recherche et développement, Frais généraux et commerciaux

Lors du premier semestre 2023, les frais de recherche et développement, nets de capitalisation et hors coûts comptabilisés en coût des ventes, s'élèvent à 551 millions d'euros contre 515 millions d'euros au premier semestre 2022, en hausse de +7,0%. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement, ressortent en légère baisse à 3,1% au premier semestre en 2023 (contre 3,2% au premier semestre 2022).

Le total des frais de recherche et développement, y compris la partie capitalisée et les coûts comptabilisés en coût des ventes (présenté en Note 4 des états financiers), s'élève à 997 millions d'euros au premier semestre 2023 (contre 883 millions d'euros au premier semestre 2022) en hausse de +12,9%. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement sont en légère augmentation, à 5,7% au premier semestre 2023 (5,5% au premier semestre 2022).

Au premier semestre 2023, l'impact net entre la capitalisation des coûts relatifs à des projets de développement et la charge d'amortissement correspondante est un impact positif de 85 millions d'euros sur le résultat d'exploitation (contre 38 millions d'euros au premier semestre 2022).

Lors du premier semestre 2023, les frais généraux et commerciaux augmentent de +16% à 3 757 millions d'euros (contre 3 238 millions d'euros au premier semestre 2022). En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais généraux et commerciaux diminuent à 21,3% au premier semestre 2023 (contre 20,1% au premier semestre 2022).

Le montant combiné des coûts des fonctions supports, soit des frais de recherche et développement nets et des frais généraux et commerciaux, totalise 4 308 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 3 753 millions d'euros au premier semestre 2022, soit une augmentation de +14,8%. En pourcentage du chiffre d'affaires, le coût des fonctions supports augmente à 24,4% au premier semestre 2023 contre 23,3% au premier semestre 2022.

Autres produits et charges d'exploitation

Au premier semestre 2023, les autres produits et charges d'exploitation représentent un produit net de 15 millions d'euros, provenant de produits de cessions qui ont plus que compensé les coûts d'acquisition, d'intégration et de séparation.

Au premier semestre 2022, les autres produits et charges d'exploitation représentent une charge nette de 304 millions d'euros composée principalement de 173 millions d'euros de dépréciation des actifs détenus en vue de la vente des activités russes ainsi que la dépréciation du fond de roulement (principalement des stocks et créances) résultant de l'exposition du Groupe en Russie.

Coûts de restructuration

Au premier semestre 2023, les coûts de restructuration s'élèvent à 41 millions d'euros (contre 85 millions d'euros au premier semestre 2022).

Amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions

Au premier semestre 2023, les amortissements et dépréciations des incorporelles liés aux acquisitions s'élèvent à 196 millions d'euros (contre 206 millions d'euros au premier semestre 2022).

EBITA et EBITA ajusté

L'EBITA ajusté (Earnings Before Interests, Taxes, Amortization of purchase accounting intangibles) est défini comme l'EBITA avant charges de restructuration et avant les autres produits et charges d'exploitation qui incluent les charges d'acquisition, d'intégrations et de séparations.

L'EBITA (Earnings Before Interests, Taxes and Amortization of purchase accounting intangibles) est défini comme le résultat d'exploitation avant amortissements et dépréciations des incorporelles issus d'acquisitions et avant perte de valeur des *goodwill*.

L'EBITA ajusté au premier semestre 2023 s'élève à 3 174 millions d'euros, contre 2 782 millions d'euros au premier semestre 2022, en augmentation de +14,1%. En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBITA ajusté passe de 17,3% au premier semestre 2022 à 18,0% au premier semestre 2023 en raison des mesures fortes sur les prix, malgré la poursuite des investissements pour préparer la croissance future, et l'inflation des coûts des fonctions support (« SFC ») qui entraîne une détérioration du ratio coûts des fonctions support (« SFC »).

L'EBITA augmente de +31,6% à 3 148 millions d'euros au premier semestre 2023, contre 2 393 millions d'euros au premier semestre 2022. En pourcentage du chiffre d'affaires, l'EBITA s'élève à 17,9% au premier semestre 2023 (contre 14,9% au premier semestre 2022).

EBITA ajusté par secteur opérationnel

L'EBITA ajusté par segment opérationnel se détaille comme suit :

1^{er} Semestre 2023

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	13 669	3 964	-	17 633
EBITA ajusté	2 824	758	(408)	3 174
EBITA ajusté (%)	20,7%	19,1%		18,0%

1^{er} semestre 2022

(en millions d'euros)	Gestion de l'énergie	Automatismes Industriels	Coûts des fonctions centrales et digitales	Total
Chiffre d'affaires	12 307	3 770	-	16 077
EBITA ajusté	2 506	685	(409)	2 782
EBITA ajusté (%)	20,4%	18,2%		17,3%

L'activité *Gestion de l'énergie* réalise un EBITA ajusté de 2 824 millions d'euros au premier semestre, soit 20,7% du chiffre d'affaires, en hausse organique d'environ +140 points de base (augmentation de +30 points de base en données publiées), principalement sous l'effet conjugué de la croissance des volumes, d'un impact élevé du prix net et d'une amélioration de la marge brute des Systèmes faisant plus que compenser l'impact négatif du mix provenant de la croissance relativement plus rapide des volumes des Systèmes par rapport aux Produits, la poursuite des investissements et l'inflation des coûts des fonctions support (« SFC »).

L'activité *Automatismes industriels* réalise un EBITA ajusté de 758 millions d'euros, soit 19,1% du chiffre d'affaires, en hausse organique d'environ +180 points de base (augmentation de +90 points de base en données publiées), principalement sous l'effet conjugué des bons volumes, d'un impact élevé du prix net, d'une amélioration de la marge brute en lien avec les ventes de Systèmes et une contribution positive au mix provenant d'AVEVA faisant plus que compenser l'impact négatif du mix provenant de la croissance relativement plus rapide des volumes des Systèmes par rapport aux Produits, la poursuite des investissements et l'inflation des coûts des fonctions support (« SFC »).

Les coûts des fonctions centrales et digitales s'élèvent à 408 millions d'euros au premier semestre 2023 (contre 409 millions d'euros au premier semestre 2022), en légère baisse en proportion du chiffre d'affaires, à 2,3%. Les investissements du Groupe dans ses priorités stratégiques se poursuivent, tandis que les coûts des fonctions support continuent de faire l'objet d'une grande vigilance et d'un contrôle accru, restant à environ 0,8% du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre.

Résultat d'exploitation (EBIT)

Le résultat d'exploitation ou EBIT (*Earnings Before Interest and Taxes*) s'améliore de 35,0%, à 2 952 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 2 187 millions d'euros au premier semestre 2022.

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de 207 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 103 millions d'euros au premier semestre 2022.

Cette variation s'explique par une hausse du coût de la dette financière nette (154 millions d'euros au premier semestre 2023, contre 42 millions d'euros au premier semestre 2022) ainsi que par l'évolution négative des pertes et gains de change (perte de 19 millions d'euros au premier semestre 2023, contre un gain de 3 millions d'euros au premier semestre 2022), compensées par l'impact positif lié à la réévaluation des actifs et passifs dans les économies hyperinflationnistes (Argentine et Turquie) : 22 millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2023, contre (13) millions d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022.

Impôts sur les sociétés

Le taux effectif d'impôt au premier semestre 2023 est en baisse par rapport au premier semestre 2022 et s'élève à 25,0% au premier semestre 2023. Le taux effectif d'impôt de 27,1% au premier semestre 2022 était impacté par la déconsolidation de la Russie. La charge d'impôt correspondante est en augmentation, passant de 565 millions d'euros au premier semestre 2022 à 687 millions d'euros au premier semestre 2023.

Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence est un gain de 39 millions d'euros au premier semestre 2023 contre un gain de 33 millions d'euros au premier semestre 2022.

Intérêts minoritaires/Participations ne donnant pas le contrôle

La part attribuable aux actionnaires minoritaires dans le résultat net du premier semestre 2023 s'élève à 74 millions d'euros contre 33 millions d'euros au premier semestre 2022. La variation est principalement liée à l'acquisition de la participation minoritaire d'AVEVA en janvier 2023 (Note 2.1 des Etats Financiers consolidés).

Résultat net (part des actionnaires de la société mère)

Le résultat net (part attribuable aux actionnaires de la société mère) s'élève à 2 023 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 1 519 millions d'euros au premier semestre 2022.

Résultat net par action

Le résultat net par action est de 3,61 euros au premier semestre 2023, contre 2,73 euros au premier semestre 2022.

Commentaires sur le tableau de flux de trésorerie consolidés

Le tableau de flux de trésorerie du premier semestre 2023 comparé au premier semestre 2022 se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Résultat net		2 097	1 552
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(39)	(33)
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>			
Amortissements des immobilisations corporelles		359	388
Amortissements des immobilisations incorporelles (hors <i>goodwill</i>)		352	355
Dépréciations des actifs non courants		(6)	167
Augmentation/(diminution) des provisions		20	48
Plus/(moins)-values sur cessions d'activité et d'actifs immobilisés		(82)	6
Différence entre l'impôt payé et la charge d'impôt		(116)	37
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie		96	58
Autofinancement d'exploitation		2 681	2 578
Diminution/(augmentation) des créances d'exploitation		(434)	(480)
Diminution/(augmentation) des stocks et en-cours		(629)	(455)
(Diminution)/augmentation des dettes d'exploitation		171	(165)
Diminution/(augmentation) des autres actifs et passifs courants		(339)	(589)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 231)	(1 689)
TOTAL I - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 450	889
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(425)	(318)
Cessions d'immobilisations corporelles		8	34
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(213)	(164)
Investissement net d'exploitation		(630)	(448)
Acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé	2	90	(350)
Autres investissements à long terme		(118)	46
Augmentation des actifs de retraite à long terme		(37)	(52)
Sous-total		(65)	(356)
TOTAL II - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(695)	(804)
Émission d'emprunts obligataires		2 926	-
Remboursement d'emprunts obligataires		(500)	-
Vente/(achat) d'actions propres		(41)	(219)
Augmentation/(diminution) des autres dettes financières		2 611	2 171
Augmentation/(réduction) de capital en numéraire		-	-
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	(4 681)	(65)
Dividendes versés aux actionnaires de Schneider Electric		(1 767)	(1 618)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(39)	(32)
TOTAL III - TRÉSORERIE PROVENANT DES / (AFFECTÉE AUX) OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(1 491)	237
TOTAL IV - EFFET NET DES CONVERSIONS		(81)	63
TOTAL V - IMPACT DES ÉLÉMENTS RECLASSÉS EN VUE DE LA VENTE		(1)	(105)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE : I + II + III + IV + V		(818)	280
Trésorerie nette à l'ouverture	15	3 863	2 463
Variation de trésorerie		(818)	280
TRESORERIE NETTE À LA CLÔTURE	15	3 045	2 743

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation

L'autofinancement d'exploitation s'élève à 2 681 millions d'euros au premier semestre 2023 (2 578 millions d'euros au premier semestre 2022), représentant 15,2% du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 (contre 16,0% du chiffre d'affaires au premier semestre 2022).

La variation du besoin en fonds de roulement a consommé 1 231 millions d'euros de trésorerie au premier semestre 2023 contre 1 689 millions d'euros au premier semestre 2022, le niveau des dettes fournisseurs s'étant accru par rapport aux niveaux observés fin 2022, compensé par la hausse du niveau des stocks pour répondre à la forte demande et pour faire face aux difficultés d'approvisionnement.

La trésorerie provenant des activités d'exploitation s'élève à 1 450 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 889 millions d'euros sur le premier semestre 2022.

Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement

L'investissement net d'exploitation, qui comprend les coûts de développement capitalisés, s'élève à 630 millions d'euros au premier semestre 2023, en augmentation par rapport aux 448 millions d'euros sur le premier semestre 2022 et 3,6% du chiffre d'affaires au premier semestre 2023 contre 2,8% du chiffre d'affaires au premier semestre 2022.

Les acquisitions et cessions d'activité, net du cash acquis et cédé, ont généré 90 millions d'euros au premier semestre 2023, principalement en lien avec les cessions de Vinzero et Bochao. Sur le premier semestre 2022, l'investissement financier net de la trésorerie acquise, représentait une sortie de trésorerie de 350 millions d'euros, notamment impactée par l'acquisition d'EV Connect. Les principales acquisitions sont décrites en Note 2.1 des Etats Financiers consolidés.

Flux de trésorerie produits par des opérations de financement

La trésorerie affectée aux opérations de financement est négative à hauteur de 1 491 millions d'euros au premier semestre 2023 comparée à une trésorerie positive de 237 millions d'euros au premier semestre 2022. Cette variation est due principalement à l'acquisition de la participation minoritaire restante dans AVEVA (Note 2.1 des Etats Financiers consolidés), partiellement compensée par l'émission d'obligations et l'augmentation des autres dettes financières.

Le dividende versé par Schneider Electric SE s'élève à 1 767 millions d'euros au premier semestre 2023 contre 1 618 millions d'euros au premier semestre 2022.

Réclamations, litiges et autres risques

Principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice

Les principaux risques et principales incertitudes présentés au Chapitre 3, paragraphe 3.4 (Principaux risques et opportunités) du Document d'Enregistrement Universel 2022 déposé à l'AMF le 28 mars 2023, sont toujours d'actualité.

Cautions, avals et garanties

Les garanties, cautions et avals, donnés d'une part et reçus d'autre part, s'établissent respectivement à 4 233 millions d'euros et 78 millions d'euros au 30 juin 2023.

Passifs éventuels

Comme indiqué précédemment, les Autorités judiciaires et de la concurrence françaises ont perquisitionné en septembre 2018 le siège du Groupe ainsi que certains autres sites dans le cadre d'une enquête en lien avec la vente de produits électriques réalisée par le biais d'activités de distribution commerciale en France.

Le 4 juillet 2022, Schneider Electric a reçu une notification de griefs de la part de l'Autorité de la concurrence prétendant que l'autonomie tarifaire de certains distributeurs aurait été limitée, ce qui est contraire aux règles de concurrence.

Schneider Electric conteste fermement les allégations de la notification des griefs et a soumis sa réponse à l'Autorité de la concurrence française le 4 octobre 2022.

Parallèlement, le 7 octobre 2022, Schneider Electric a été mis en examen par un juge d'instruction, qui a exigé de Schneider Electric une garantie bancaire de 20 millions d'euros et un cautionnement de 80 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, ce cautionnement a été enregistré en «Autres passifs courants» en contrepartie des «Actifs financiers non courants». Le passif a été soldé par le paiement du cautionnement mi-janvier 2023.

Ces actions ne signifient pas que Schneider Electric sera finalement reconnu coupable de tout acte répréhensible. Schneider Electric conteste fermement l'ensemble des allégations du juge d'instruction français et de l'Autorité de la concurrence et entend se défendre pleinement et avec la plus grande vigueur. Dans l'hypothèse où l'Autorité de la concurrence contesterait les arguments de Schneider Electric et conclurait, après avoir examiné le contenu du dossier, que des pratiques anticoncurrentielles ont été mises en œuvre, celle-ci disposerait alors d'un large pouvoir d'appréciation pour déterminer, au cas par cas, les amendes financières qu'elle pourrait imposer dans le respect des principes de proportionnalité et d'individualité des peines. Compte tenu de la difficulté d'apprécier dans quelle mesure l'Autorité de la concurrence prendra en compte les arguments avancés par Schneider Electric pour sa défense, ainsi que les multiples facteurs contribuant à la détermination d'une amende, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le montant de l'éventuelle amende qui pourrait être encourue en cas de décision défavorable, bien qu'elle puisse avoir un impact significatif sur le Groupe. Dans ce contexte, aucune provision n'a été constatée à ce stade des investigations.

Schneider Electric a d'autres passifs éventuels découlant des procédures judiciaires, arbitrales ou réglementaires survenant dans le cours normal de ses activités. A la date d'arrêté des comptes consolidés, les réclamations et litiges connus ou en cours concernant le Groupe ou une de ses filiales ont été analysés, et sur la base de l'avis des conseillers juridiques du Groupe, il a été jugé que toutes les provisions nécessaires pour couvrir ces risques éventuels avaient été passées.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu depuis la date de publication du Document d'Enregistrement Universel 2022 (Principaux risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel - Chapitre 3).

Principales transactions entre parties liées

Celles-ci sont décrites en Note 17 de l'annexe aux comptes semestriels consolidés.

Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital réservée aux salariés

Chaque année, le Groupe Schneider Electric offre à ses employés la possibilité de devenir actionnaires grâce à des émissions d'actions qui leur sont réservées. Dans les pays qui satisfont aux exigences légales et fiscales, le plan d'actionnariat a été proposé aux salariés.

En vertu de ce plan, les employés investissent dans des actions du Groupe à un cours préférentiel par rapport aux actions libres (décote de 15%). Ces actions ne peuvent être cédées par le salarié pendant une période incompressible de cinq années, sauf cas spécifiques prévus

par la loi. La charge IFRS 2, comptabilisée en «Frais généraux et commerciaux», est évaluée par référence à la juste valeur d'une décote offerte sur les actions. Elle s'élève à 41 millions d'euro au 30 juin 2023.

Le Groupe a proposé le 20 avril 2023 à ses salariés, au titre de la politique d'actionnariat salarié du Groupe, de souscrire à une augmentation de capital réservée à un cours de 126,20 euros (décoté de 15 % par rapport au cours de référence de 148,47 euros calculé sur une moyenne des cours d'ouverture sur les 20 jours précédant la date de décision du Conseil d'Administration).

Dans l'ensemble, 1,7 million d'actions ont été souscrites, soit une augmentation de capital de 220 millions d'euros réalisée le 6 juillet 2023.

Évolutions attendues dans les prochains mois

- Persistance de la demande forte et dynamique du marché, soutenue par des tendances de fond en matière d'électrification, de digitalisation et de développement durable.
- Forte demande pour les offres de Systèmes sur les marchés finaux, notamment grâce aux tendances dans les centres de données, aux investissements dans les infrastructures de réseaux et à l'augmentation des investissements dans les industries de procédés continus (« process ») adressée par les deux activités.
- Poursuite des tensions sur la demande dans les bâtiments résidentiels et une modération du marché des industries manufacturières (« discrete ») par rapport à des niveaux passés élevés (particulièrement en Chine et en Europe de l'Ouest).
- Forte contribution des États-Unis attendue, sous l'effet conjugué d'une forte demande, de la relocalisation industrielle et de l'exécution du carnet de commandes.
- Poursuite du rebond en Chine après un ralentissement en début d'année, avec une reprise progressive de la demande.
- Dynamique de croissance sur les marchés émergents portée par le Moyen-Orient et l'Inde.
- Mises en place d'incitations gouvernementales dans le monde entier, axées sur la digitalisation, la transition énergétique, la décarbonation et l'amélioration de l'efficacité énergétique en soutien à la croissance.
- Exécution du carnet de commandes comme facteur de croissance.
- L'amélioration de l'environnement logistique devrait permettre une productivité industrielle plus importante au second semestre.

Objectif 2023 relevé

Le Groupe relève son objectif 2023 comme suit :

Une croissance organique de l'EBITA ajusté 2023 comprise entre +18% et +23% (contre +16% et +21% précédemment).

Cette performance découlerait de la croissance organique du chiffre d'affaires combinée à l'amélioration de la marge :

- Croissance organique du chiffre d'affaires comprise entre +11% et +13% (contre +10% et +13% précédemment)
- Hausse organique de la marge d'EBITA ajusté comprise entre +120 et +150 points de base (contre +100 et +130 points de base précédemment).

Cela implique une marge d'EBITA ajusté comprise entre environ 17,7% et 18,0% (avec un effet de périmètre comprenant les opérations clôturées à ce jour et les effets de change par rapport aux estimations actuelles).

Attestation

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés consolidés au 30 Juin 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Rueil-Malmaison, le 26 juillet 2023

Peter HERWECK
Directeur Général

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Schneider Electric SE, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Les Commissaires aux comptes

Mazars
Paris La Défense, le 26 juillet 2023

PricewaterhouseCoopers Audit
Neuilly-Sur-Seine, le 26 juillet 2023

Juliette Decoux-Guillemot
Associée

Mathieu Mougard
Associé

Séverine Scheer
Associée

Jean-Christophe Georghiou
Associé